

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 2 MARS 2007

Date d'envoi de la convocation : 22/02/07

Nombre de membres : 63

Nombre de présents : 45

Secrétaire de séance : Denis BIHEL

ARRIVÉ LE
16 MARS 2007
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PIEUX

L'an deux mille sept, le Vendredi 2 Mars, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs CAPELLE Hubert, LE COUTOUR Désiré, LEBATARD Yves, COLLAS Hubert, MAUGER Emmanuel, FAUCHON Patrick, BESSELIEVRE Louis, LEROUVILLOIS Gilbert, MELIN Katy, MARGUERIE Jean-Pierre, ROUSSEAU François, LECONNETABLE Claire, POSTEL Michèle, TRAVERT Christian, GUERIN Alain, HAIRON Roland, LECESNE Patrice, LETERRIER Jacky, BERNARD Olivier, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, AUCHER Philippe, BIHEL Denis, BRIX Henri, LECARPENTIER Régine, LEMARCHAND Jacques, PAPIN Michel, RATEL Louis, LAMOTTE Noël, COUPPEY Armel, LEBIEZ Martine, BATAILLE Alfred, SALLEY Philippe, BONNEMAINS Roger, BOTTIN Bertrand, COLARD Alain, LETERRIER Hélène, DESPREZ René, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, THOMINET Odile, GINET Patrick, LELERRE Roger, SOREL André, CADO Maurice, DUPONT Alain.

Ont donné procurations : Monsieur LEGOUPIL Henri à Monsieur LE COUTOUR Désiré, Monsieur VAULTIER André à Monsieur GUERIN Alain, Monsieur HAINNEVILLE Pierre à Monsieur LECESNE Patrice, Monsieur DELANGE Thierry à Monsieur LAMOTTE Noël, Madame LEGROS Blandine à Madame LETERRIER Hélène, Monsieur EUSTACHE René à Madame LE BIEZ Martine, Monsieur COSNEFROY Jacques à Madame THOMINET Odile, Monsieur NOEL Bernard à Monsieur LELERRE Roger, Monsieur GUILLOU Jean-Yves à Monsieur SOREL André.

Absents-Excusés : Mesdames et Messieurs COSNEFROY Brigitte, LECARRIE Michel, LAISNEY Christian, HORVAIS Jean-Emile, LESCALIER Jean-Marie, LESEIGNEUR Jacques, MAHIEU Daniel, LENORMAND Didier, DUFOUR Yves.

N° 2007 - 004

OBJET : Décisions du Bureau de la Communauté de Communes des Pieux

Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n° 2001/04/038 du 11/05/01, n° 2001/102 du 29/06/01, n° 2002/004 du 24/01/02 portant délégation de pouvoir au Bureau de la Communauté de Communes des Pieux,

Le Président rend compte des décisions prises par le Bureau de la Communauté de Communes des Pieux depuis le Conseil Communautaire du 15 Décembre 2006 :

N° 72 du 14/12/06 : Matériel roulant communautaire – Programme annuel 2006,

N° 73 du 14/12/06 : Assurances – Souscription d'un contrat pour l'élève à bateaux – Bris de machine,

N° 74 du 14/12/06 : Fourniture de denrées alimentaires – Avenants de prolongation du marché,

N° 75 du 21/12/06 : Matériel de chantier et espaces verts – Programme annuel 2006,

N° 1 du 25/01/07 : Assurances – Sinistre du 24 Février 2006 – Défense recours – Dossier LAUNEY,

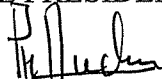
N°2 du 08/02/07 : Assurances – Sinistre du 26 juillet 2006 – Cuisine centrale – Défaillance de la Sté ATCN – frais d'huissier,

N° 3 du 15/02/07 : Patrimoine – Haras – Location du studio – Dossier Nicolas Letourneur.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 12/03/07
et publication ~~ou notification~~
du : 8/03/07



LE PRESIDENT,


Philippe AUCHER